

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 36

Artikel: Comment le chasseur doit tirer. - Intelligence d'un chien
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS
datent du 1er janvier, du
1er avril, du 1er juillet ou
du 1er octobre.

Comment le chasseur doit tirer. —

Intelligence d'un chien.

L'auteur des intéressantes chroniques publiées dans le *XIX^e Siècle* sous le titre : *La vie aux champs*, racontait, l'année dernière, en termes fort spirituels, une partie de chasse à laquelle il avait été invité par un voisin, propriétaire d'immenses domaines. Il se félicitait de cette bonne fortune, et bien plus encore de n'avoir pas reçu le moindre grain de plomb dans les jambes ; car il devient presque, disait-il, rare qu'il n'en soit pas ainsi dans la chasse en battue.

Puis après avoir énuméré plusieurs accidents de chasse et fait remarquer combien sont nombreux les mauvais tireurs, il donne à ces derniers les conseils suivants :

« Est-il donc si difficile d'aligner un coup de fusil convenablement ? Non. Le problème n'est pas des plus ardus à résoudre.

Voyons ensemble ce qu'il faut faire : Le premier point est de se bien pénétrer de ce principe que le fusil, dans le tir de chasse, ne doit jamais être immobile, ne fût-ce que pendant un centième de seconde. Il doit suivre de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite ou de droite à gauche, le gibier qui s'éloigne et le coup doit partir sans qu'il se produise le moindre arrêt dans ce mouvement. C'est là le premier point : tirez en fauchant.

Ceci étant bien entendu, il tombe sous le sens que le mouvement du fusil doit être guidé par l'œil du chasseur. Pour mettre d'accord l'œil et le fusil, voici le moyen sûr, infaillible, qui doit être employé : Prenez un fusil, mettez en joue, visez un point quelconque, un pain à cacheter collé sur le mur, par exemple. Assurez-vous en fermant l'œil gauche que l'œil, le haut de la culasse, le point de mire et le pain à cacheter sont bien en ligne. Voilà qui est fait. La ligne est parfaite.

Maintenant, pour faire de vous un tueur surprenant, il suffirait de traverser votre joue et la crosse du fusil par un boulon bien serré. Il est clair que le fusil, une fois fixé solidement à la place qu'il doit avoir, suivra toujours le mou-

vement de la tête, c'est-à-dire des yeux. Quel que soit l'objet vers lequel se dirigeront les yeux, le point de mire du canon, rivé à la joue, prendra, lui aussi, la direction de cet objet, et fatalement, si le coup part, l'objet sera atteint. Dès lors, il est absolument inutile de fermer un œil. Il suffit de regarder le but franchement, et de lâcher la détente.

Dans la pratique, peu de chasseurs consentiraient à se lier d'une manière aussi complète à leur fusil. On peut s'en dispenser à condition de remarquer comment la joue appuie sur la crosse, quelle est la partie de la joue qui porte, la pommette ou la mâchoire, si la tête est droite ou penchée. Une fois les positions respectives de la tête et de l'arme déterminées, imaginez que le boulon existe et reprenez cette position exactement chaque fois que vous portez l'arme à l'épaule.

En répétant le mouvement souvent et en s'assurant chaque fois que le fusil est bien à sa place, que le point de mire est bien en face du but, on arrive à épauler toujours de la même manière. Dès que vous serez sûr de la position de l'arme, n'hésitez plus ! ouvrez franchement les deux yeux, regardez l'oiseau qui s'éloigne ou l'animal qui galope, suivez-le du regard ; le fusil, soudé à la joue, suivra le mouvement des yeux. N'y pensez pas, à ce fusil, ne vous en inquiétez pas : il est soudé, vous dis-je ; tirez la gachette, et le gibier tombe ou culbute. Savez-vous pourquoi ? Tout simplement parce que le fusil, rivé à la joue et à l'épaule, a suivi lui aussi la direction de la pièce. Vous ne vous en êtes même pas douté.

Tel est le principe, je le donne pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour infaillible.

Donc, prenez l'habitude d'épauler rapidement et toujours de même ; regardez la pièce, les deux yeux ouverts, comme si vous n'aviez pas de fusil, et au retour de la chasse, vous m'en direz des nouvelles. »

Terminons par cette charmante histoire d'un chien de chasse, racontée par le *Petit Parisien* :

« Un chasseur était retenu par ses occupations toute la semaine et ne pou-

vait se livrer à ses goûts cynégétiques que le dimanche. Ce jour-là il empruntait le chien d'un ami, qui demeurait à l'autre bout de la ville.

Or, chaque samedi soir, on était certain de voir arriver le chien, qui ne se trompait jamais de jour, ne se montrait ni avant ni après. Ce chien savait donc compter au moins jusqu'à sept.

Au retour de la chasse, il dinait, estimant sans doute avoir bien gagné sa nourriture. Puis il rentrait chez lui pour toute la semaine.

Lorsque la chasse était fermée, il venait encore deux ou trois samedis soir, ce qui était bien légitime, puisqu'on ne lui avait pas appris à lire. Il ne pouvait prendre connaissance de l'arrêté préfectoral. Quand il voyait que décidément la chasse était finie, on ne le revoyait plus.

Un autre chien avait eu la patte cassée ; et, quand il put marcher, son maître l'emportait avec lui en voiture, jusqu'au lieu de la chasse, afin de lui éviter une fatigue inutile.

Plus tard, lorsque la guérison fut complète, le propriétaire de cet animal trouva inutile de s'en embarrasser dans son véhicule et il voulut le faire courir derrière.

Pour se faire voiturier, le chien feignait de boiter. Seulement, il oubliait parfois quelle avait été sa patte cassée. Il se trompait de côté en boitant. »

Conseils à mon fils.

Le moraliste anglais, Lord Chesterfield, disait à son fils :

« Sois aimable, soigné de ta personne, mais sans excès ; ces choses-là veulent une attention de second degré. Toute affectation dans l'habillement semble annoncer un défaut dans l'esprit. Un homme de bon sens évite toute singularité pareille. S'il se met mieux que les autres, c'est un fat ; s'il s'habille plus mal, c'est un négligent.

» Cependant si j'avais à choisir, j'aimerais mieux qu'un jeune homme donnât dans le premier défaut que dans le second ; l'excès dans la parure et dans les ajustements passera avec l'âge et la réflexion ; mais s'il est négligent à 20